

COVID-19

Procédures particulières afin d'assurer la sécurité et la santé de l'équipage et des passagers à bord du Bella Desgagnés.

LES INFORMATIONS SUIVANTES PRÉVALENT SUR CELLES INSCRITES SUR LE SITE WEB ET SONT SUJETTES À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS, EN FONCTION DU DÉROULEMENT DE LA SITUATION ET DES RECOMMANDATIONS DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES.

Les réservations sont obligatoires et devront être faites au plus tard le mercredi à 15 h la semaine précédant le voyage, en téléphonant au bureau de Rimouski durant les heures d'ouverture. Aucun billet ou cabine ne seront vendus à l'agence ou à bord.

Les critères de voyageur suivants devront être respectés :

- Pour les voyageurs à destination de ou en partance d'un port de la Basse-Côte-Nord, seuls les passagers se classifiant parmi l'une des catégories suivantes seront autorisés à voyager à bord du navire :
 1. Les résidents (selon la définition du contrat) ;
 2. Les membres de la famille de résidents (lettre démontrant que le passager est attendu par un résident) ;
 3. Clients avec une résidence secondaire (preuve d'adresse) ;
 4. Les voyages pour raison humanitaire ;
 5. Les travailleurs requis de se rendre sur la Basse-Côte-Nord (lettre de l'employeur) ;
- Aucun transport d'animaux ;
- Lors d'une demande de réservation pour voyager dans les 14 prochains jours, le client devra répondre oralement à un questionnaire de vérification de l'état de santé avant d'être permis d'embarquer à bord. Lors d'un refus de répondre ou des réponses démontrant des facteurs de risque liés à la Covid-19, la réservation ne sera pas permise pour un voyage débutant dans un délai de moins de 14 jours à moins d'avoir une autorisation d'un médecin affirmant que le client n'est pas atteint de la COVID-19.
- Les clients devront comprendre et respecter les mesures importantes suivantes :
 - qu'ils auront une vérification de leur état de santé obligatoire approuvée par l'Agence de la santé publique du Canada et qu'il est interdit de fournir intentionnellement des réponses fausses ou trompeuses ;
 - qu'un couvre-visage couvrant complètement la bouche et le nez (masque non chirurgical) est obligatoire et devra être porté lors des procédures d'embarquement et de débarquement, sur le quai (incluant dans les agences) et en tout temps lorsqu'un passager est à bord du navire sauf lorsqu'isolé en cabine ;

- que seuls les passagers avec réservations seront autorisés à se présenter au quai ;
- qu'aucun débarquement dans les escales ne sera permis sauf au port de destination finale ;
- que les passagers de plus de 16 ans devront présenter une preuve d'identité avec photo qui est normalement reconnue par les gouvernements et que sans cette preuve d'identité, les clients se verront refuser l'embarquement ou l'accès au quai ;
- que tous les passagers devront respecter les règles de distanciation sociale en tout temps sur les quais, lors des embarquements et débarquements et à bord du navire ;
- qu'une station de désinfectant sera installée au bas de la passerelle et son utilisation sera obligatoire avant d'être autorisé à monter à bord du Bella Desgagnés ;
- que leur température corporelle sera prise lors de l'embarquement et que toute fièvre supérieure à 37,6 °C résultera en un refus de voyager à bord du Bella Desgagnés et que si le passager se voit refuser l'embarquement RNI n'est pas responsable des coûts supplémentaires (hôtel, location de voiture...) ;
- que chaque passager aura droit à un maximum de 20 kg (une valise et un effet personnel qu'ils doivent être en mesure de porter eux-mêmes) pour leurs effets personnels seulement (toutes marchandises telles que glacières, nourriture ou autres seront refusées ou doivent être apportées à l'agence selon la politique du transport de marchandises en vigueur). Le conteneur à bagage pourra être utilisé aux risques et périls du passager et celui-ci devra avoir identifié son bagage avant l'arrivée au quai ;
- que si un passager voyage avec des enfants, ceux-ci doivent être constamment sous sa supervision ;
- que si un passager à une mobilité réduite nécessitant d'être transporté pour l'embarquement, celui-ci devra être accompagné par un passager en mesure de le transporter.
- que l'embarquement des passagers se fera 15 à 30 minutes suivant l'arrivée du Bella Desgagnés. Les clients avec réserve passagers sans véhicule doivent se présenter au quai à l'arrivée du navire selon l'arrivée prévue inscrite dans l'onglet « Position du navire » du site internet www.relaisnordik.com et attendre que le commissaire vienne les chercher. Les clients ne s'étant pas présenté au maximum 30 minutes suivant l'arrivée du navire pourraient se voir refuser l'embarquement (à l'exception de Rimouski : heure d'embarquement 18 h 30) ;
- que la salle à manger et la cafétéria sont fermées. Les passagers pourront utiliser les machines distributrices
- que la salle d'exercice, la salle de conférence, le chenil, la buanderie, le salon et fumoir du Pont 3 sont fermés. Les passagers pourront s'asseoir dans le Salon du Pont 7 ou le bistro et auront également accès au Pont d'observation extérieur au Pont 8.